

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté – Patrie



**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'URBANISME**

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

**PROJET DE CONSTRUCTION DE 20 000 LOGEMENTS A COÛTS ABORDABLES
SUR LE SITE DE KPOME-DALAVE (Projet P7)**

**REALISATION DE L'ETUDE DU MONTAGE DE DOSSIERS
TECHNIQUE ET FINANCIER POUR LA DETERMINATION DU
COÛT GLOBALE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE 20 000
LOGEMENTS SUR LE SITE DE KPOME-DALAVE**

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI)

AMI N° 001/2026/MATU-CAB/SG/PRMP

Financement : BIE, Gestion 2026

Avril 2026

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'Avis général d'appel d'offres paru dans *le quotidien Togo presse du 10 février 2026*.
2. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MATU) a obtenu, sur financement du budget d'investissement et d'équipement, Gestion 2026, des fonds pour financer la phase préparatoire du projet P7 « Construction de 20 000 logements » décentés à coûts abordables sur le site de Kpomé-Dalavé inscrit dans la Feuille de route gouvernementale. Le MATU envisage d'utiliser une partie des fonds alloués pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché de recrutement d'un cabinet, bureau d'études ou groupement de cabinets en vue de l'élaboration d'une étude relative au montage de dossiers technique et financier dans le but de connaître le coût global devant permettre à réaliser ce projet.
3. Les prestations portent sur :
 - La proposition d'un dossier technique du projet de construction de logements sur le site de Kpomé-Dalavé ;
 - La réalisation d'une étude détaillée de type SWOT (Forces-Faiblesses-Opportunités et Menaces) de tout l'écosystème de l'habitat au Togo en proposant les pistes pour la stratégie Nationale de la Promotion de l'habitat structurée autour de 5 piliers tels que Vision-Institutions-Règlementation-Acteurs et Initiatives Locales ;
 - L'évaluation du coût global du projet de construction des 20 000 logements à Kpomé-Dalavé ;
 - La proposition d'approches de structuration innovantes et pérennes, impliquant les parties prenantes (État, bailleurs, promoteurs, futurs acquéreurs) ;
 - La conception, la structuration du financement du projet des 20 000 logements à Kpomé-Dalavé ;
 - La proposition d'un mécanisme de mobilisation de financement du projet de 20 000 logements à Kpomé-Dalavé.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - **la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience (10 points),**
 - ✓ Activités dans le domaine de réalisation d'études et d'élaboration de documents stratégiques en matière de conception, de structuration de projets d'habitat ainsi que de mobilisation de ressources financières pour le compte d'institutions publiques au Togo ou dans la sous-région : **(05 points)** ;
 - ✓ Minimum de dix (10) années d'expérience dans le montage des projets d'investissement dans les infrastructures et une expertise avérée dans les problématiques liées à l'aménagement foncier et à la production de logements : **(05 points)**.

- **les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (20 points),**
 - ✓ Deux (02) missions d'études et d'élaboration de documents stratégiques en matière de conception, de structuration de projets d'habitat de façon générale au cours des dix (10) dernières années : **(05 points par mission)** ;
 - ✓ Deux (02) missions d'études et d'élaboration de documents stratégiques en matière de conception, de structuration de projets d'habitat ainsi que de mobilisation de ressources financières pour le compte d'institutions publiques au Togo ou dans la sous-région au cours des dix (10) dernières années : **(05 points par mission).**
- **les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (50 points),**
 - ✓ Cinq (05) missions de projets d'investissement dans les infrastructures d'habitat et une expertise avérée dans les problématiques liées à l'aménagement foncier et à la production de logements au cours des dix (10) dernières années : **(05 points par mission).**
 - ✓ Cinq (05) missions d'enquêtes de terrain (géotechnique, sociologiques...) permettant le dimensionnement des projets d'infrastructures d'habitat au cours des dix (10) dernières années : **(05 points par mission).**
- **l'organisation technique et managériale du cabinet (05 points),**

L'organigramme montrant la structure du cabinet, la hiérarchie et la définition de la responsabilité de chaque membre du personnel.

- **les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels (10 points)**
 - ✓ **Directeur du cabinet :** Socio-économiste, diplôme de Bac+5 en Sociologie, Economie ou équivalent : **(04 points)** ;
 - ✓ **Assistant :** Diplômé d'une école d'architecture et de l'urbanisme (Bac + 5 au moins) et faire partie d'un Ordre national ou de l'espace UEMOA des architectes et urbanistes : **(03 points)** ;
 - ✓ **Expert financier :** Spécialiste en structuration de projets d'habitat social, diplôme universitaire (Bac+5) au moins en économie, finance, urbanisme ou équivalent : **(2 points)** ;
 - ✓ **Secrétaire :** Niveau minimum Bac II série G1 ou diplôme de secrétariat bureautique : **(01 point).**
- **moyens matériels du cabinet y compris preuve de propriété ou de location (05 points)**
 - ✓ Véhicule de liaison : (02 points) ;
 - ✓ Matériels de sondage d'opinion du candidat : (1,5 point) ;
 - ✓ Matériels informatiques du candidat : (1,5 point).

Total du barème de notation : cent (100) points.

6. Il est demandé aux candidats de fournir, des informations concises et convaincantes démontrant leurs aptitudes à exécuter les prestations objet du marché. Ils doivent veiller à présenter uniquement des éléments relatifs à leurs capacités et expériences.

Les candidats peuvent, le cas échéant, s'associer afin de renforcer leurs compétences respectives.

7. Une liste de candidats de six (6) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode *de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût)*.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au présent avis tous les jours ouvrables de 09h 00 min à 12h 00 minute et de 15h 00 à 17h 00 minute à l'adresse ci-dessous :

*Personne responsable des marchés publics / Cellule de gestion des marchés publics
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MATU).
Cabinet annexe, Rue TOAGA, 1^{ère} VON à droite après la Station d'essence ZENER,
avant la Pharmacie ADJOLOLO en venant du Lycée français de Lomé à Nyékonakpoè.
B.P. 14 182, Lomé – TOGO ; Tél. : (+228) 91 94 39 81 / 91 41 05 85
E-mail : prmp.ministeredelurbanisme2022@gmail.com.*

9. Les manifestations d'intérêt présentées en un (01) document original et trois (03) copies en plus d'une version électronique sur clé USB seront déposées au plus tard **le 02 juin 2026 à 10h00 minute TU** à l'adresse ci-après :

*Cabinet annexe, Rue TOAGA, 1^{ère} VON à droite après la Station d'essence ZENER,
avant la Pharmacie ADJOLOLO en venant du Lycée français de Lomé à Nyékonakpoè.
B.P. 14 182, Lomé - TOGO
Tél. : (+228) 91 94 39 81 / 91 41 05 85*

Tout pli déposé après 10 h 00 minute TU ne sera pas accepté.

10. Les manifestations d'intérêt sous plis fermés porteront la mention suivante :
« **Manifestation d'intérêt pour l'élaboration d'une étude relative au montage de dossiers technique et financier de construction de 20 000 logements à coûts abordables sur le site de Dalavé – Kpomé** ».
11. Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent le **02 juin 2026 à 10 h 30 minutes TU** à l'adresse suivante :

*Cabinet annexe, Rue TOAGA, 1^{ère} VON à droite après la Station d'essence ZENER,
avant la Pharmacie ADJOLOLO en venant du Lycée français de Lomé à Nyékonakpoè.
B.P. 14 182, Lomé - TOGO
Tél. : (+228) 91 94 39 81 / 91 41 05 85*

NB :

- Tout consultant non Togolais doit s'associer obligatoirement avec un bureau togolais ;
- Seules les missions accompagnées d'attestations de bonne fin d'exécution délivrées par un Maître d'ouvrage et comportant les contacts (téléphone et e-mail) aux fins de vérification seront considérés au titre des expériences similaires ;
- Les activités cabinet ou bureau d'études doivent être justifiées par les statuts certifiés au registre du commerce.
- Le candidat doit joindre à son offre la copie du diplôme du personnel permanent demandé ainsi que les copies de leurs cartes d'identités nationales ou de résidence en cours de validité.

Les candidats doivent joindre à leurs manifestations, les documents attestant qu'ils sont en règle avec l'administration. Il s'agit de :

✚ Pour les candidats communautaires :

- Original du quitus fiscal (original) datant de moins d'un (01) an ou attestation de régularité fiscale (original) datant de moins de trois (03) mois ;
- Original du quitus social en cours de validité ;
- Original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation des marchés publics délivrée par l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) ;
- Carte d'immatriculation fiscale en cours de validité ou toute autre pièce équivalente ;
- Registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois.

✚ Pour les candidats étrangers :

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (copie légalisée) ;
- Original de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation des marchés publics délivrée par l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP).

NB : *En cas de groupement de cabinets*

- *Joindre une copie de l'accord de groupement entre les cabinets ;*
- *Séparer les références de chaque membre du groupement.*

Lomé, le 10 avril 2026

**La Personne Responsable
des Marchés Publics**

Folly Sena TAMATEKOU